

CONFIDENTIALITY/NON-SOLICITATION AGREEMENT

In consideration of my employment (or continued employment) by CompuCom Canada Co. (Compucom) and compensation or other moneys paid or to be paid to me by Compucom, I agree as follows in this Confidentiality/Non-Solicitation Agreement (the Agreement):

Section 1. Past Employment

I will not bring with me to Compucom, nor use while employed by Compucom, any confidential information of a previous employer or any other party.

Section 2. Definitions

In this agreement, the following words and phrases shall have the following meanings unless the context requires otherwise:

- a. Business Opportunities means potential business ventures of all kinds, including acquisitions, sales, business arrangements and other transactions and opportunities for new markets, products and services which have been disclosed to, investigated, studied or considered by Compucom or by others on behalf of Compucom;
- b. Compucom means CompuCom Canada Co. and all of its respective associates, affiliates, owners, parents or related persons (as such terms are defined in the *Ontario Business Corporations Act*) and partners, and all predecessors, successors or assigns of any of the preceding entities;
- c. Confidential Information means information known or used by Compucom in connection with its business including, but not limited to, any formulae, design, prototype, compilation of information, data, program, code, method, personnel records and data, technique or process, information relating to any product, device, equipment or machine, Customer Information, Financial Information, Marketing Information, Intellectual Property, Business Opportunities, or Research and Development, but does not include any of the foregoing which was known to me prior to employment by Compucom or which is or becomes Public Knowledge;
- d. Customer Information means information pertaining to Compucom's customers, customer base and markets, including customer names and addresses and the names of employees of customers with whom Compucom is in contact in its business, account plans and proposals, vendor and supplier information, customer requirements and Compucom's contracts with its customers, including the details as to pricing and supply and shall also be deemed to mean and include confidential information which may be the property of the customer and provided to Compucom by the customer on terms and conditions which require Compucom and its employees to retain such confidential information in confidence;
- e. Inventions means any and all Intellectual Property made or created by me alone or jointly with other during my employment with Compucom or which result from tasks assigned to me by Compucom or which results from the use of the premises or property of Compucom (including equipment, supplies or Confidential Information);
- f. Financial Information means information pertaining to Compucom's costs, product pricing (including price lists and pricing strategies), manufacturers agreements, sales, income, profitability, pricing, salaries and wages (including compensation/incentive plans and other costs);
- g. Intellectual Property means any and all inventions, designs, works, creations, developments, software, programs, codes, source code, drawings, sketches, compilation of information, analyses, experiments, data, formula, methods, processes, techniques, prototypes, products, samples and includes any modifications or improvements thereto;

- h. Marketing Information means information pertaining to Compucom's marketing efforts including, but not limited to, Compucom's marketing programs, plans, sales policies, techniques, strategies and proposed future products, services, sales activities, service activities, bidding information, advertising and promotions;
- i. Public Knowledge means information that is generally known in the trade or business in which Compucom is engaged, or is otherwise easily accessible through lawful, non-confidential sources;
- j. Research and Development means information pertaining to any research, development, investigation, study, analysis, experiment or test carried on or proposed to be carried on by Compucom.

Section 3. Confidential Information and Compucom Property

- a. I acknowledge that:
 - i. Compucom's offer to employ me is conditional upon my execution of this agreement;
 - ii. in the course of performing my job responsibilities for Compucom, I will have access to, be exposed to, and will have an opportunity to learn or otherwise become aware of Confidential Information;
 - iii. the Confidential Information is a valuable asset which is the property of Compucom exclusively and that the unauthorized use or disclosure of it would cause serious harm to the economic interests of Compucom;
 - iv. it is important and in the interest of Compucom that the Confidential information remain the exclusive confidential property of Compucom and that it not be used or disclosed except in accordance with the knowledge and consent of Compucom and in Compucom's best interests;
- b. I agree that at all times during the period of my employment with Compucom and at all times following the termination of my employment with Compucom:
 - i. I will hold in confidence and keep confidential all Confidential Information;
 - ii. Except to further the business interests of the Company, I will not upload, download, copy or transfer any Confidential Information to any electronic storage repository or device, and/or to any third party nor will I reverse engineer, disassemble or decompile, misappropriate or otherwise attempt to gain unauthorized access to any Confidential Information;
 - iii. I will not directly or indirectly use any Confidential Information except in the course of performing my duties as an employee of Compucom with the knowledge and consent of Compucom and in Compucom's interests; and
 - iv. I shall not directly or indirectly disclose any Confidential Information to any person or entity, except in the course of performing my duties as an employee of Compucom with the knowledge and consent of Compucom and in Compucom's interests; and
 - v. I agree to comply with all Compucom policies and procedures for the protection of Confidential Information.
- c. If I leave the employ of Compucom for any reason, I agree to promptly deliver to Compucom, and not keep copies of, any and all Confidential Information (including any materials which contain Confidential Information) and property of Compucom, whether tangible or electronic format, including, but not limited to, any vehicles, credit cards, training materials and manuals, Compucom

Revised March 2024

documentation, records and files, product manuals, keys, access cards and codes, identification cards, computer equipment, cell phones, pagers, and all other tangible or intangible property and equipment belonging to Compucom.

- d. I acknowledge and agree that all data and information created, stored or transmitted using Compucom property or equipment is the property of Compucom and subject to access by Compucom at any time without further notice.

Section 4. Inventions

- a. I acknowledge and agree that all Inventions shall be and remain the exclusive property of Compucom and I shall have no right, title or interest therein even though I may have created or contributed to the creation of any of the Inventions and Compucom shall have the sole and exclusive right, title, and interest in and to the Inventions, which right shall continue notwithstanding the termination of my employment with Compucom.
- b. I hereby agree to assign to Compucom any and all right, title and interest that I may have in and to the Inventions and in any Intellectual Property right pertaining to the Inventions which I may have by virtue of having created, made, conceived or contributed to such Inventions. For purposes of U.S. copyright law, each copyrightable Invention shall be considered a work made for hire and owned by Compucom. I agree to maintain at all times adequate and current records relating to the creation and development of the Inventions, which records shall be and shall remain the property of Compucom.
- c. I specifically agree that Compucom, its assignees and their licenses are not required to designate me as the author of any of the Inventions. I hereby waive in whole all moral rights which I may have in any of the Inventions, including the right to the integrity of the Inventions, the right to be associated with the Inventions, the right to restrain or claim damages for any distortion, mutilation or modification of the Inventions, and the right to restrain use or reproduction of the Inventions in any context and in connection with any product, service, cause or institution.
- d. My obligation, in Section 4(b), to assign rights to Compucom, shall not apply to any Invention if I can prove all of the following: (i) the Invention was developed on my own time, (ii) no equipment, supplies, facilities or information of Compucom were used in the development of the Invention, (iii) the Invention does not relate to the business (actual or reasonably anticipated) of Compucom, and (iv) the Invention does not result from any work performed by me for Compucom.
- e. I have attached a list of all Inventions belonging to me and made by me prior to my employment with Compucom that I wish to have excluded from this Agreement. If no list is attached I represent that there are no such Inventions. If I use or permit Compucom to use any Invention in which I have an interest in any manner connected to Compucom's business, including, but not limited to, the development or improvement of any program, material, product, service or process, Compucom is hereby granted an exclusive, royalty free, perpetual, world-wide license to exercise any and all rights to the Invention, including the right to protect and sell the Invention without restriction.
- f. I agree to execute any formal assignment or other documentation which Compucom may require in order for me to assign the rights described in this Section. If Compucom is unable to secure my signature due to my incapacity or for any other reason, I hereby irrevocably grant the General Counsel of Compucom a limited power of attorney coupled with an interest to take such actions and execute such documents on my behalf.
- g. Compucom shall have the right to apply for, prosecute and obtain, patents and copyright, industrial design and trademark registrations and any other registrations or grants of rights analogous thereto in any and all countries throughout the world in respect to the Inventions and I agree to execute on demand, whether during or subsequent to my employment, any applications, transfers,

Revised March 2024

assignments and other documents as Compucom may consider necessary or desirable from time to time for the purpose of obtaining, maintaining or vesting in or assigning to Compucom absolute title to any such patents, copyright, industrial design or inventions, or for the purpose of applying for, prosecuting, obtaining or protecting any such patents, copyright, industrial design or trade mark registrations in any and all countries of the world; and I further agree to cooperate and assist in every way possible in the prosecution and protection of any such applications and the rights granted in respect thereof.

Section 5. Non-Solicitation

I acknowledge that, in order to preserve the very strong existing and potential business interests of Compucom, the provisions of this Agreement are reasonable and necessary, will not prevent me from earning a livelihood, and are not an undue restraint on my trade or any relevant public interest. I acknowledge and confirm that the scope of the following covenants are, in all respects, and particularly in respect of area, time and subject matter, no more than is reasonable to protect Compucom's legitimate business interests. I further agree:

- a. As an employee of Compucom, I will devote all business time, best efforts and attention to furthering the business interests of Compucom. As such, during my employment with Compucom, I will not directly or indirectly engage in any business activity which is competitive with Compucom;
- b. for a period of one (1) year following the cessation of my employment with Compucom, for any reason, I will not directly or indirectly, solicit, assist others to solicit, or attempt to solicit any client or customer of Compucom for whom, in the one (1) year immediately prior to my cessation of employment, I provided services to or contacted on behalf of Compucom as a customer for the purpose of the sale of IT outsourcing services and/or IT-related computer products;
- c. for a period of one (1) year following the cessation of my employment with Compucom, for any reason, I will not directly or indirectly, solicit, assist others to solicit, or attempt to solicit any potential client or potential customer of Compucom for whom, in the one (1) year immediately prior to my cessation of employment, I had material contact or business dealings with on behalf of Compucom for the purpose of the sale of IT outsourcing services and/or IT-related computer products;
- d. that for a period of one (1) year following the cessation of my employment, for any reason, I will not directly or indirectly solicit or attempt to solicit any Compucom employee with whom I had contact with in the one (1) year immediately prior to my cessation of employment;

In the event of any conflict between this section and the provisions of any sales compensation plan or bonus plan document, the language of the sales compensation or bonus plan document shall prevail. Further, should I be subject to CompuCom's Canada Loyalty and Confidentiality Agreement, the restrictive covenants in this Agreement shall supplement (rather than supersede) the covenants in such Canada Loyalty and Confidentiality Agreement (Other Covenants), and the Other Covenants shall remain in full force and effect.

Section 6. Reimbursement

I authorize Compucom, during my employment or following the termination of my employment, to withhold from any funds Compucom owes me (including without limitation salary, bonus, commissions and expense reimbursements) any and all funds due to Compucom from me (including without limitation personal advances, overpayments of wages/incentives made by Compucom to me, overpayment of any benefits (including, but not limited to, Short Term Disability), past due credit card charges, or company property in my possession which is not returned in a timely manner, and any training costs for which I may be liable in accordance with any Training Reimbursement Agreement I sign) where and to the extent permitted by law.

Section 7. Injunctive Relief

I acknowledge and agree that damages may not be an adequate remedy to compensate Compucom for any breach of my obligations under this agreement. Accordingly, I agree that in addition to any and all remedies available, Compucom shall be entitled to obtain relief by way of temporary or permanent injunction to enforce the obligations contained in this agreement.

Section 8. Severability

The language of this agreement shall be construed as a whole, according to its fair meaning. Each party believes that the time restrictions in the agreement are reasonable to protect Compucom's business activity. However, in the event that a court of competent jurisdiction decides a provision is unenforceable, such provision(s) will be considered severed from the rest of the agreement, and the agreement will continue in all other respects to be valid and enforceable. The severed provision will also be considered as revised to the minimum amount necessary in order to be valid and enforceable.

Section 9. Binding Effect

This agreement and my obligations under it will survive the termination of my employment regardless of reason; and will be binding on my heirs, executors and administrators.

Section 10. Notification of Existence of Agreement

I understand and agree that I will not be employed or engaged in any capacity in any other business without the prior written permission of Compucom. I further agree that if I am offered employment by any other employer during the time I am employed by Compucom, whose business competes directly or indirectly with the business of Compucom, I will immediately notify the other employer of the existence of this agreement and my obligations under it.

Section 11. Non-Waiver and Attorney's Fees

I agree that any waiver by Compucom of strict performance of any provision of this agreement shall not be a waiver of or prejudice Compucom's right to require strict performance of that same provision or any other provision of this agreement in the future. In the event that I breach any provision of this agreement, I agree to reimburse Compucom for its attorneys' fees and expenses incurred in enforcing this agreement.

Section 12: Acknowledgement

I agree that:

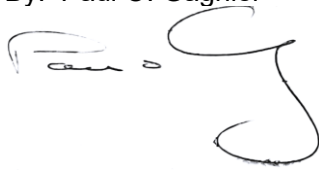
I have had sufficient time to review this agreement thoroughly;

I have read and understood the terms of this agreement and my obligations hereunder;

I have been given an opportunity to obtain legal advice concerning the interpretation and effect of this agreement;

I have received a fully executed copy of this agreement; and

I have examined the French version of this Agreement and I requested that the present Agreement be drafted in English. / J'ai pris connaissance de la version française du présent contrat et que j'ai demandé que le présent contrat soit rédigé en anglais.

<p>EMPLOYEE</p> <p>Signature: _____</p> <p>Printed Name: _____</p> <p>Date: _____</p>	<p>COMPUCOM CANADA CO.</p> <p>By: Paul O. Gagnier</p>  <p>_____ Its: Senior Vice President</p>
---	---

ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ ET NON-SOLLICITATION

En contrepartie de mon emploi chez CompuCom Canada Co. (Compucom) (ou la continuation de mon emploi) et de la compensation ou des autres sommes qui me sont versées ou me seront versées par Compucom dans la présente Entente de confidentialité et non-sollicitation (l'entente), je conviens de ce qui suit :

Article 1. Emplois antérieurs

Je n'apporterai à Compucom, ni n'utiliserai pendant mon emploi par Compucom, les renseignements confidentiels d'un employeur précédent ou de toute autre partie.

Article 2. Définitions

En vertu du présent contrat, les mots et syntagmes suivants ont les significations ci-dessous, sauf indication contraire dans le contexte :

- a. On entend par possibilités d'affaires les opérations commerciales potentielles de toutes sortes, y compris les acquisitions, ventes, ententes commerciales et autres transactions et possibilités pour de nouveaux marchés, produits et services, qui sont divulguées, examinées, étudiées ou considérées par Compucom ou d'autres parties au nom de Compucom;
- b. On entend par Compucom CompuCom Canada Co. et ses sociétés employées, filiales, propriétaires, sociétés mères, personnes liées (tel que défini dans la *Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario*) et partenaires, et tous les prédécesseurs, successeurs ou ayants droit des entités précédentes;
- c. On entend par renseignements confidentiels les renseignements connus ou utilisés par Compucom dans le cadre de ses activités y compris, entre autres, les formules, concepts, prototypes, compilations de renseignements, données, programmes, codes, méthodes, dossiers et renseignements sur le personnel, techniques ou processus, les renseignements reliés aux produits, dispositifs, appareils ou machines, l'information financière, commerciale et sur les clients, la propriété intellectuelle, les possibilités d'affaires, ou la recherche et le développement, mais excluant les renseignements précédents connus de ma part avant mon emploi par Compucom ou qui sont ou deviennent de notoriété publique;
- d. On entend par renseignements sur les clients les renseignements concernant les clients de Compucom, la clientèle et les marchés, y compris les noms et adresses des clients et les noms des employés des clients avec lesquels Compucom est en contact dans le cadre de ses activités, les plans de compte et propositions, les renseignements sur les fournisseurs et distributeurs, les exigences des clients et les contrats de Compucom avec ses clients, y compris les détails sur les prix et l'approvisionnement, et ces renseignements sont également réputés signifier et inclure les renseignements confidentiels qui peuvent appartenir au client et être fournis à Compucom par le client conformément aux modalités et conditions exigeant de la part de Compucom et ses employés de maintenir la confidentialité de ces renseignements;
- e. On entend par inventions toute propriété intellectuelle élaborée ou créée par moi ou conjointement avec d'autres personnes pendant mon emploi par Compucom ou résultant des tâches qui me sont assignées par Compucom ou de l'utilisation des locaux ou propriétés de Compucom (y compris le matériel, les fournitures ou les renseignements confidentiels);
- f. On entend par information financière les renseignements concernant les coûts, les prix des produits (incluant les listes de prix et stratégies de tarification), les ententes avec les fabricants, les ventes, les revenus, la rentabilité, les prix, les salaires et traitements de Compucom (y compris les plans de rémunération, les primes et les autres coûts);

- g. On entend par propriété intellectuelle les inventions, concepts, travaux, créations, développements, logiciels, programmes, codes, codes sources, dessins, croquis, compilations de renseignements, analyses, expériences, données, formules, méthodes, processus, techniques, prototypes, produits et échantillons, ainsi que les modifications ou améliorations applicables;
- h. On entend par information commerciale les renseignements concernant les efforts commerciaux de Compucom y compris, entre autres, les programmes de marketing, plans, politiques de vente, techniques, stratégies et futurs produits proposés, services, activités de vente, activités de service, documents de soumission, publicités et promotions de Compucom;
- i. On entend par notoriété publique les renseignements qui sont généralement connus dans l'industrie ou le secteur d'activité dans lequel Compucom est engagée, ou qui sont autrement facilement accessibles par des sources légitimes et non confidentielles;
- j. On entend par recherche et développement les renseignements concernant la recherche, le développement, les investigations, études, analyses, expériences ou essais que Compucom effectue ou se propose d'effectuer.

Article 3. Renseignements confidentiels et propriété de Compucom

- a. Je reconnais que :
 - i. l'offre d'emploi de Compucom est conditionnelle à ma signature du présent contrat;
 - ii. dans le cadre des responsabilités inhérentes à mon poste pour Compucom, je bénéficierai d'un accès, d'une exposition et de la possibilité de découvrir ou autrement connaître des renseignements confidentiels;
 - iii. les renseignements confidentiels constituent un atout précieux qui est la propriété exclusive de Compucom et que toute utilisation ou divulgation non autorisée de ces renseignements perturberait gravement les intérêts économiques de Compucom;
 - iv. il est important et de l'intérêt de Compucom que les renseignements confidentiels demeurent la propriété exclusive de Compucom et qu'ils ne soient ni utilisés ni divulgués, sauf en accord avec l'autorisation et le consentement de Compucom et des intérêts supérieurs de Compucom.
- b. J'accepte qu'en tout temps pendant la période de mon emploi par Compucom et après la cessation de mon emploi par Compucom :
 - i. je maintiendrai le caractère privé et exclusif de tous les renseignements confidentiels;
 - ii. sauf pour promouvoir les intérêts commerciaux de l'entreprise, je m'engage à ne pas téléverser, télécharger, copier ou transférer les renseignements confidentiels vers un référentiel ou dispositif de stockage électronique et/ou à un tiers, ni à faire de la rétroingénierie, désassembler ou décompiler, détourner ou tenter autrement d'obtenir un accès non autorisé aux renseignements confidentiels;
 - iii. je n'utiliserai pas, directement ou indirectement, les renseignements confidentiels sauf dans le cadre de mes tâches en tant qu'employé de Compucom avec l'autorisation et le consentement de Compucom et dans l'intérêt de Compucom;
 - iv. je ne divulguerais pas, directement ou indirectement, les renseignements confidentiels à toute autre personne ou entité, sauf dans le cadre de mes tâches en tant qu'employé de Compucom avec l'autorisation et le consentement de Compucom et dans l'intérêt de Compucom;

- v. je conviens de me conformer à toutes les politiques et procédures de Compucom relativement à la protection des renseignements confidentiels.
- c. Si je quitte l'emploi de Compucom pour quelque raison que ce soit, j'accepte de remettre sans délai à Compucom, et de ne pas conserver de copies, tous les renseignements confidentiels (y compris tout matériel qui contient des renseignements confidentiels) et les biens de Compucom, qu'ils soient tangibles ou sous forme électronique, y compris, entre autres, les véhicules, les cartes de crédit, le matériel et les manuels de formation, les documents de Compucom, les dossiers et fichiers, les manuels sur les produits, les clés, les cartes et codes d'accès, les cartes d'identification, le matériel informatique, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs et tous les autres biens tangibles ou intangibles, ainsi que le matériel appartenant à Compucom.
- d. Je reconnais et conviens que toutes les données et informations créées, stockées ou transmises à l'aide de biens ou de matériel de Compucom sont la propriété de Compucom et que Compucom peut y avoir accès en tout temps sans préavis.

Article 4. Inventions

- a. Je reconnais et conviens que toutes les inventions doivent être et demeurer la propriété exclusive de Compucom et que je n'y ai aucun droit, titre ou intérêt, même si j'ai créé ou contribué à la création des inventions, et Compucom doit avoir le droit, titre et intérêt unique et exclusif des inventions, même après la cessation de mon emploi avec Compucom.
- b. J'accepte de céder à Compucom tous les droits, titres et intérêts que je peux détenir relativement aux inventions et tout droit de propriété intellectuelle des inventions qui m'appartient en vertu de la création, de la fabrication, de la conception ou de la contribution à ces inventions. Aux fins de la loi sur le droit d'auteur des États-Unis, chaque invention protégeable par droit d'auteur doit être considérée comme une œuvre réalisée dans le cadre de l'embauche et appartenir à Compucom. Je conviens de tenir à jour en tout temps les dossiers actuels appropriés relativement à la création et au développement des inventions, lesquels doivent être et demeurer la propriété de Compucom.
- c. Je reconnais expressément que Compucom, ses cessionnaires et titulaires de licence ne sont pas tenus de me désigner comme l'auteur d'une invention. Je renonce entièrement à tous mes droits moraux dans les inventions, y compris le droit à l'intégrité des inventions, le droit d'être employé aux inventions, le droit de restreindre ou réclamer des dommages pour toute distorsion, mutilation ou modification des inventions, et le droit de limiter l'utilisation ou la reproduction des inventions dans le contexte d'une association avec un produit, un service, une cause ou une institution.
- d. En vertu de l'article 4b), mon obligation de céder mes droits à Compucom ne s'applique pas à une invention si je peux prouver les points suivants : i) l'invention a été élaborée en dehors des heures de travail, ii) aucun équipement ni aucune fourniture, installation ou information de Compucom n'a servi au développement de l'invention, iii) l'invention n'est pas reliée aux activités commerciales (actuelles ou raisonnablement prévues) de Compucom, et iv) l'invention ne résulte pas d'une œuvre réalisée par moi pour Compucom.
- e. Je joins une liste de toutes les inventions m'appartenant et réalisées par moi avant mon emploi par Compucom, que je souhaite exclure de la portée du présent contrat. Si je ne joins pas de liste, je certifie qu'il n'existe pas de telles inventions. Si j'utilise ou j'autorise Compucom à utiliser une invention pour laquelle je possède un intérêt relié de quelque façon que ce soit aux activités commerciales de Compucom, y compris, entre autres, le développement ou l'amélioration de tout programme, matériel, produit, service ou processus, je cède par les présentes à Compucom une licence exclusive, universelle, perpétuelle et sans redevances pour exercer tous les droits liés à l'invention, y compris le droit de protéger et vendre l'invention sans restriction.

- f. J'accepte de signer tout document de cession formelle ou tout autre document exigé de moi par Compucom relativement à la cession des droits décrits dans le présent article. Si Compucom ne peut obtenir ma signature en raison de mon incapacité ou pour toute autre raison, j'accorde irrévocablement à l'avocat général de Compucom une procuration limitée et un intérêt pour prendre les mesures nécessaires et signer ces documents en mon nom.
- g. Compucom a le droit de demander et d'obtenir des brevets, droits d'auteur, dessins industriels et enregistrements de marque de commerce, et d'autres enregistrements ou cessions de droits analogues, en plus d'intenter des poursuites à cet égard, dans tous les pays du monde relativement aux inventions et j'accepte de signer sur demande, pendant ou après mon emploi, les demandes, transferts, cessions et autres documents que Compucom peut juger nécessaires ou désirables, le cas échéant, pour obtenir, maintenir, transmettre ou céder à Compucom le titre absolu de ces brevets, droits d'auteur, dessins industriels ou inventions, ou pour demander, obtenir ou protéger ces brevets, droits d'auteur, dessins industriels ou enregistrements de marque de commerce, en plus d'intenter des poursuites, dans tous les pays du monde; de plus, j'accepte de coopérer et de contribuer de toutes les façons possibles aux poursuites et à la protection de ces demandes et aux droits cédés à cet égard.

Article 5. Non-sollicitation

Je reconnais qu'afin de préserver les intérêts commerciaux actuels et potentiels très marqués de Compucom, les dispositions du présent contrat sont raisonnables et nécessaires, ne m'empêcheront pas de gagner ma vie et ne perturberont pas outre mesure mes échanges commerciaux ou tout autre intérêt public pertinent. J'atteste et je confirme que les clauses suivantes sont, à tous égards, et particulièrement au niveau du domaine, de la période et de l'objet, raisonnables pour protéger les intérêts commerciaux légitimes de Compucom. Je reconnais également que :

- a. en tant qu'employé de Compucom, je consacrerai du temps, de l'effort et de l'attention à consolider les intérêts commerciaux de Compucom. Ainsi, pendant mon emploi avec Compucom, je ne m'engagerai pas directement ou indirectement dans toute activité commerciale qui est en concurrence avec Compucom;
- b. pour une période d'un (1) an après la cessation de mon emploi avec Compucom, pour quelque raison que ce soit, je conviens de ne pas, directement ou indirectement, solliciter, aider les autres à solliciter ou tenter de solliciter un client de Compucom auquel, dans la période d'une (1) année précédant immédiatement ma cessation d'emploi, j'ai fourni des services ou contacté au nom de Compucom comme client pour la vente de services d'impartition de TI et/ou de produits de TI;
- c. pour une période d'un (1) an après la cessation de mon emploi avec Compucom, pour quelque raison que ce soit, je conviens de ne pas, directement ou indirectement, solliciter, aider les autres à solliciter ou tenter de solliciter un client potentiel de Compucom avec lequel, dans la période d'une (1) année précédant immédiatement ma cessation d'emploi, j'ai entretenu des contacts ou des relations commerciales au nom de Compucom pour la vente de services d'impartition de TI et/ou de produits de TI;
- d. pour une période d'un (1) an après la cessation de mon emploi, pour quelque raison que ce soit, je conviens de ne pas, directement ou indirectement, solliciter ou tenter de solliciter un employé de Compucom avec lequel j'ai entretenu des contacts dans la période d'une (1) année précédant immédiatement ma cessation d'emploi.

En cas de conflit entre le présent article et les dispositions de tout document relatif au régime de rémunération des ventes ou des primes, le document relatif au régime de rémunération des ventes ou des primes a préséance. De plus, si je suis assujéti à l'Entente de loyauté et de confidentialité de CompuCom's Canada, les clauses restrictives stipulées dans la présente entente complètent les clauses prévues dans ladite Entente de loyauté et de confidentialité (« autres clauses »), plutôt que de prévaloir sur elles, et lesdites autres clauses restent pleinement en vigueur.

Article 6. Remboursement

J'autorise Compucom, pendant mon emploi ou après la cessation de celui-ci, à déduire des fonds que doit me verser Compucom (y compris, entre autres, le salaire, les primes, les commissions et les remboursements de comptes de frais), les sommes que je dois payer à Compucom (notamment les avances personnelles, les paiements en trop de rémunération et de primes par Compucom, le versement excédentaire d'indemnités (dont l'invalidité de courte durée), les frais pour paiement en retard de carte de crédit, les biens de l'entreprise en ma possession et non retournés dans les délais impartis, et les frais de scolarité auxquels j'ai droit en vertu de l'entente de remboursement des frais de scolarité que j'ai signée), si la loi le permet et dans la mesure permise par la loi.

Article 7. Mesure injonctive

Je reconnais que les dommages-intérêts peuvent ne pas constituer un recours approprié pour dédommager Compucom de tout manquement à mes obligations en vertu du présent contrat. Par conséquent, je conviens qu'en plus de tous les recours disponibles, Compucom a le droit d'obtenir réparation par la voie d'une injonction provisoire ou définitive pour assurer l'exécution des obligations contenues dans le présent contrat.

Article 8. Divisibilité

Le présent contrat doit être interprété de façon non divisible, selon une juste interprétation. Chaque partie estime que les contraintes de temps prévues au contrat sont raisonnables pour protéger les activités commerciales de Compucom. Toutefois, si un tribunal compétent détermine qu'une disposition est inexécutable, cette disposition aura un caractère divisible des autres dispositions et le contrat continuera à être valide et en vigueur à tous les autres égards. La disposition divisible sera également modifiée de façon à refléter la quantité minimale nécessaire pour être valide et en vigueur.

Article 9. Force obligatoire

Le présent contrat et mes obligations qui en découlent survivront à la cessation de mon emploi, peu importe le motif, et il aura force obligatoire pour mes héritiers, exécuteurs et administrateurs.

Article 10. Avis d'existence du contrat

Je reconnais et conviens que je ne serai pas employé ou engagé à quelque titre que ce soit par une autre entreprise sans avoir reçu l'autorisation écrite préalable de Compucom. Je certifie également que si, pendant la durée de mon emploi avec Compucom, je reçois une offre d'emploi d'un autre employeur qui rivalise directement ou indirectement avec Compucom, j'informerai immédiatement l'autre employeur de l'existence du présent contrat et de mes obligations qui en découlent.

Article 11. Non-renonciation et frais juridiques

Je reconnais que toute renonciation par Compucom à la rigoureuse exécution de toute disposition du présent contrat ne doit pas être interprétée comme une renonciation ou un préjudice au droit de Compucom d'exiger la rigoureuse exécution de cette même disposition ou de toutes les autres dispositions du présent contrat dans le futur. Si je ne respecte pas une disposition du présent contrat, j'accepte de rembourser Compucom de ses frais juridiques et des frais engagés pour l'application du présent contrat.

Article 12. Acceptation

Je reconnais :

- avoir eu suffisamment de temps pour examiner attentivement le présent contrat;
 - avoir lu et compris les modalités du présent contrat et mes obligations s'y rattachant;
 - avoir eu la possibilité d'obtenir un avis juridique concernant l'interprétation et l'effet du présent contrat;
 - avoir reçu une copie dûment signée du présent contrat;
- j'ai pris connaissance de la version française du présent contrat et que j'ai demandé que le présent contrat soit rédigé en anglais.